

## PRÉCISION

### **ZAC du Brochet à Vallet : précision du propriétaire**

Anne-Laure Fleurance, propriétaire concernée par la ZAC du Brochet pour accueillir un centre commercial, apporte des précisions après l'article du 20 mai (p. 22). La pétition des opposants, qui a recueilli 135 signatures de commerçants, comptabilise aussi 520 signatures de consommateurs (et

non observations). Les opposants ne sont pas réunis « *autour de la famille Fleurance mais sont seulement en contact* » avec elle. « *Les procédures engagées par la famille n'engagent que sa responsabilité de propriétaire* » et non l'association Laissez-Nous Vivre Un Peu, créée à l'initiative du commerçant Philippe Surzur, et dont la famille ne fait pas partie.